

Madame la présidente
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Je suis très heureux de vous accueillir à l'occasion de la cérémonie des vœux dans cette salle à laquelle je connais votre attachement. J'espère que les fêtes de fin d'année se sont très agréablement passées pour chacune et chacun d'entre vous. Je souhaite tout d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères afin que cette nouvelle année 2013 apporte à tous, joie, santé et richesse. Je remercie les élus, Ian et Jane et les agents qui ont contribué à l'organisation de cette rencontre.

Mesdames, messieurs, votre présence, chaque année plus nombreuse, témoigne de votre intérêt sans cesse renouvelé pour la vie locale. J'entends souvent parler de désintérêt des citoyens, de fracture, je les invite à venir dans notre village afin de constater qu'il n'en est rien. Pour cela, il reste quelques parcelles à la vente au lotissement Koarheg à moins de 14 000 € TTC et la parcelle Lannay rue du Hent Don.

En tant que maire, et avec l'équipe municipale rassemblée à mes côtés, je sais pouvoir compter sur l'implication de toutes les bonnes volontés qui font vivre notre commune : associations, bénévoles, enseignants, acteurs économiques, sans oublier nos anciens et nos jeunes.

L'année écoulée a été marquée, dans notre pays par un rendez-vous électoral majeur, celui de l'élection présidentielle. Le changement ne réduira pas la vigueur de la crise économique, sociale et financière. Chacun d'entre nous en mesure les conséquences au quotidien et nous n'y échappons pas, ici comme ailleurs. Je confirme ma certitude d'exiger de nos gouvernants de réduire le déficit public : 20 490 € par habitant fin 2011. Le redressement des comptes est selon moi, le seul moyen de retrouver une liberté d'action économique et sociale. Le paiement des intérêts en 2011 est, je vous le rappelle, de 55,5 milliards d'euros avec un taux financier moyen très faible de 3,2%. Le solde primaire (sans les intérêts) soit recettes – dépenses était maîtrisé jusqu'en 2007 mais a dérapé les trois années suivantes. Le déficit a augmenté depuis 2007 passant de 1200 milliards d'euros en 2007 à 1717 milliards d'euros dont 100 milliards avant la crise de 2008. Devons nous continuer dans cette voie ? Je note simplement pour la première fois depuis trop longtemps (trente sept ans ?) une baisse du déficit public global (état et autres organismes) de 14,5 milliards d'Euros fin septembre. Nous pouvons donc le faire.

Cette période des vœux est aussi et surtout l'occasion de dresser un bilan de nos actions et de présenter les objectifs pour la nouvelle année.

Nous avons un investissement un peu plus important en 2012 avec une valeur de 279 150 € financée par 49 446 € de subventions diverses, 27 510 € de remboursement de la TVA 2011, 125 290 € d'autofinancement et le solde par un déficit d'investissement. C'est tout de même une nouvelle année sans emprunt.

Cette somme a servi à rembourser 67 230 € de capitał, et à financer les travaux de la rue des Croix pour 75 767 €, l'achat des matériels roulants(micro tracteur et véhicule benne) pour 32 120 €, l'effacement de la rue du Puits pour 35 592€, les travaux tant sur les toilettes publiques que le vestiaire du stade Joseph Jehanno pour 5 265 €, l'achat de petits équipement divers pour 5 300 € : tables, chaises, bureau, photocopieur à l'école (3 376 €), panneau d'information au cimetière (350 €), équipement à la salle polyvalente (1 265 €), les études pour 1 666 € et enfin l'acquisition de la parcelle jouxtant la mairie et le local technique pour 49 000 €. Le local n'est pas utilisé actuellement. La municipalité reste ouverte à la discussion pour sa future destination. Comme prévu, les dépenses dans le budget du lotissement Koarheg sont importantes à 56 782 €. Nous recevrons les soldes du lot paysager et voirie en janvier. Début 2012, je craignais de devoir faire appel à une ligne de trésorerie vu l'importance des investissements sur les différents budgets. Nous avons finalement repoussé certaines dépenses, sollicité, encaissé 38 000 € de subventions sur le lotissement Koarheg pour y arriver et ainsi éviter d'alourdir les frais financiers.

En fonctionnement, nos estimations de recettes et de dépenses sont conformes au budget primitif. Le détail sera présenté au vote du budget en mars. Les dotations ont été plus faibles que prévues : sans surprise mais la péréquation horizontale (prélèvement des communes et EPCI, établissement public de coopération intercommunale, riches) a compensé la réduction des dotations avec une somme de 3 439 € qui n'était pas budgétée. Les contributions directes, vos impôts, continuent de progresser de 3,47 % à hauteur de 198 750 € soit plus 6 675 € dont 3 218 € de nouveaux contribuables. Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2009 et resteront identiques en 2013. Le résultat de fonctionnement devrait être supérieur à 135 000 €. Notre ratio dette sur population de 1220 € fin 2008 à 837 € fin 2012 est encore trop élevé avec une moyenne de 617 € en 2010 pour les communes de la strate 500 à 2000 habitants. Notre taux d'endettement (dette / recettes réelles de fonctionnement) après avoir atteint 152 % est revenu à un taux de 109 %. Les communes de notre strate atteignent un taux d'endettement de seulement 78,6%.

Pour les investissements 2013, nous allons simplement finir l'intégralité de nos prévisions budgétaires : les aménagements de la rue Saint Eloi, le solde des travaux de l'éclairage public rue du Puits, la mise au norme de l'assainissement non collectif au stade Joseph Jehanno, l'acquisition de la propriété Mahé à Kerflech, la pose des jeux extérieurs, le paiement de l'acquisition et la démolition de l'Eurkel, la voirie à Penhoët, la Villeneuve et l'Impasse du Pic Vert, le remplacement des panneaux routiers usagers. L'ensemble de ces travaux vous a déjà été présenté.

Nous préparons les propositions de rénovation de la voirie en 2014 en actant par un géomètre le domaine public à Penvern, Lann Vihan et rue des Ajoncs et du Puits. Pour être clair, ces voies ne sont pas intégralement sur le domaine public. Ces mêmes opérations seront réalisées en temps utiles sur Lesdanic et le Rohic.

Nous nous imposons la règle de consulter les personnes concernées par les actions de la commune. C'est pourquoi, une réunion de concertation est prévue le 14 janvier à la mairie pour la rue des Ajoncs et Lann Vihan. Nous ajouterons certainement en 2014 la voie du Lindreu si nous nous accordons avec la commune de Crédin. En effet, la séparation communale est partiellement au centre de la route. Enfin une action est en cours pour supprimer deux des trois communs de village de Pen Er Voyedec et de Lesdanic. Après avoir sollicité Monsieur le Sous Préfet, un notaire et la préfecture, c'est incroyablement compliqué pour quelques mètres carrés mais nous espérons ainsi rendre constructible deux parcelles en proposant une voie d'accès sur emprise publique. Je vais donc réunir le 19 janvier si vous le voulez bien les habitants concernés pour s'accorder avant la présentation au conseil municipal.

Vous l'avez certainement remarqué, j'ai parlé du paiement de l'Eurkel courant janvier. Je suis resté silencieux depuis le mois de mai sur ce dossier par lassitude et exaspération devant les procédures qui se sont succédées. Enfin, nous avons signé l'acte le 28 décembre, un beau jour, le 28 décembre. Les premières démarches datent de juin 2008. Avant de démolir complètement, nous devons travailler sur l'écurie Jegonday. Nous pouvons commencer par sécuriser certains pans de mur et déconstruire. Aussi, les personnes intéressées par les ardoises, la poutrelle métallique, la cuve, les entourages de portes et de fenêtre en granit peuvent contacter la mairie.

Nous avançons sur le projet du chemin de randonnée après la rencontre de 22 des 27 propriétaires ou exploitants concernés. Idéalement, j'espère finir ce travail de prospection avant fin février pour organiser avec les services de Pontivy Communauté ce nouveau circuit. Si cela se passe comme prévu, nous aurons un superbe chemin de 7 à 8 kilomètres de Kerdouar vers Ker Henri en traversant deux routes : la RD319 et la route de Pembual. Il pourra donc être labellisé P.D.I.P.R. (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) par le Conseil Général du Morbihan.

Nous travaillons sur la suppression des buses inutilisées ou mal placées en accord avec les agriculteurs. Notre objectif (- 40 buses) est de réduire le temps d'intervention des agents pour gérer l'écoulement des eaux pluviales. Les trombes d'eaux que nous avons eu récemment nous prouvent le bon entretien de nos fossés. Je félicite Bertrand, Laurent et Albert pour la qualité de ce travail souvent ingrat. Ce n'est pas parfait partout mais nous mettons en place un plan de travail avec un entretien plus régulier sur les points noirs de notre réseau d'eaux pluviales et une augmentation de la longueur (6 à 9 m) et du diamètre des buses. Enfin, nous demandons à quelques agriculteurs la régularisation des entrées de champs non conformes.

Les travaux au terrain d'entraînement vont se poursuivre avec le rognage des souches en janvier. Nous voulons faire gagner du temps aux agents en limitant l'entretien au passage du micro tracteur sur l'intégralité de la parcelle. Aussi, je demande aux riverains de la Cité du Stade de conserver leurs composts chez eux. Pour les personnes non équipées de composteur, une distribution est prévue par Pontivy Communauté cette année.

Mon rôle de maire est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre à vos attentes en terme de services ou d'infrastructure.

L'esprit du plan de développement communal est de préparer l'évolution du centre bourg pour la prochaine décennie parce que le développement communal passera par le respect de nos terres productives. Anticiper l'avenir est pour moi, l'obligation de restructurer notre centre bourg en aménageant les espaces abandonnés, en modifiant les destinations obsolètes de certaines constructions, en favorisant l'implantation de nouveaux habitants à proximité de nos commerces. Diderot disait «on ne peut s'intéresser qu'à ce qu'on croit vrai». Ce que je crois vrai, est de permettre à la commune d'atteindre les mille habitants en investissant notre cœur de bourg. Les moyens de la commune ne peuvent financer l'importance des acquisitions et des travaux à entreprendre. Mais anticiper c'est prévoir. L'objectif de réduire l'endettement de la commune en s'abstenant d'emprunter un euro depuis juillet 2009 permettra à la prochaine municipalité d'envisager un programme d'investissement conséquent surtout après 2016. Cette anticipation a favorisé la prise en compte de nos difficultés par nos partenaires institutionnels avec un subventionnement de 70 % de l'étude du plan de développement de 25 700 € HT et par la mise en place par Pontivy Communauté d'un fonds de concours de 100 000 € tous les 4 ans pour nos constructions et aménagements. Elle nous aidera aussi à hauteur de 30 000 € pour la boulangerie. Le contrat de pays doit être renégocié en 2013. Je mettrai en avant l'intérêt de notre commune sur les prochains objectifs du contrat de pays avec la même persévérance que celle déployée avec Pontivy Communauté et le Conseil Général et j'espère avec le même succès.

L'étude de viabilité de la C.C.I pour le commerce alimentaire a été retravaillée et doit être remise le 23 janvier. Nous avons quelques contacts avec des porteurs de projet. Il est indispensable pour garantir la création de l'entreprise de leur fournir un prévisionnel objectif. L'intérêt de la commune est de proposer un service rentable avec des chiffres concrets. Les bases actuelles ne sont pas pertinentes, vous vous en doutez. Nous prendrons notre part de responsabilité mais nous n'interviendrons pas dans la transaction sur le fonds de commerce. Nous avons décliné en novembre une demande de participation de 20 000 €, le porteur de projet avançait 3 000 €. Je vous laisse seul juge de la justesse de mon refus en accord avec la décision du conseil municipal de mai et juin 2012.

La population totale est au 1er janvier 2013 est de 837 habitants dont 14 comptée à part. Statistiquement, cela fait trois personnes de moins par rapport à l'année dernière. Cela peut surprendre mais le recensement prévu ce mois-ci et en février devrait nous conforter dans l'objectif fixé précédemment. Attendons la vérité de cette étude quinquennale. Les agents recenseurs sont, honneur aux dames : Fanny Le Corre et un vétéran du recensement Denis Chamot. Ils sont à votre disposition pour faciliter cette démarche importante pour la commune. Un certain nombre de nos dotations sont directement liées à la population. Nous constatons une fois de plus que l'état attribue une subvention de recensement de 1 834 €, insuffisante par rapport aux coûts réels. Mais rappelons nous le déficit de l'état.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 13 nouveaux petits kerfournois (10 en 2011) : 7 filles, 6 garçons, aucun prénom identique : Martine et Christine vont apprécier. Ce sera plus simple à la cantine dans quelques années. Nous avons un petit Dayan, Maelys, Mathéo, Nathaël, Anaïs, Lily, Ewen, Chloé, Matthys, Noam, Alizé, Céleste et Léane. Le solde naturel de la commune est

positif depuis plus de vingt ans.

Cinq personnes vivant sur la commune nous ont quitté en 2012 (9 en 2011) : Émile Robic le 17 février, Léontine Kerguen née Cadoret le 29 mai, Éliisa Bellec née Le Moing le 7 août, Agnès Le Corronc née Le Moing le 17 août, et Patrick Jegonday le 20 décembre. Nous avons inscrit 17 mentions de décès de personnes nées à Kerfour.

J'ai eu l'honneur de célébrer trois mariages en 2012 et un parrainage civil. Il y a un siècle, les registres indiquaient 33 naissances, 23 décès et 6 mariages. La population était en 1911 de 1000 habitants. Le pic de population est en 1876 de 1029 kerfournois.

Comme prévu, l'activité liée à l'urbanisme a été plus faible en 2012. Je doute de revoir les chiffres de 2011 avant longtemps sur notre commune. Nous avons reçu 14 demandes de certificat d'urbanisme, 12 permis de construire en 2012 dont cinq constructions de maisons individuelles. Deux agriculteurs ont investi dans des bâtiments d'élevage : une porcherie et une stabulation. Ce n'est pas si mal, c'est même une bonne nouvelle pour la commune et le centre Bretagne de voir ces investissements se réaliser. La vente de maison ancienne reste à un excellent niveau avec cette année huit maisons ayant changé de propriétaire. En 2011, nous avons constaté un boom de 14 ventes de maison. La difficulté de financer la construction et son terrain avec le surcoût des techniques «basse consommation d'énergie» laisse présager la bonne santé du marché de l'ancien. Nous allons certainement dans les années à venir devoir nous adapter aux possibilités de financement des primo-accédents : être raisonnable sur le prix du foncier, proposer des surfaces plus faibles, réduire les coûts d'aménagement des lotissements, imaginer des solutions alternatives de construction avec les investisseurs sociaux. C'est un grand défi pour notre commune. Au début du mandat, nous avons eu la bonne idée de mettre en place le Pass Foncier. Nous devons renouveler une démarche de ce type pour attirer des couples à la recherche d'un toit à la mesure de leur capacité financière .

Nous renouvelons l'opération «le spectacle s'invite chez vous» en profitant de l'ingénierie du Pays de Pontivy. En 2012, le spectacle a été parfait. Nous avons une superbe équipe de bénévoles et la salle était comble. Les petits et les grands ont apprécié le spectacle. Notez sur vos agendas la cuvée 2013. Isabelle, Françoise, Sophie pouvez vous préciser les choses?

Le projet gouvernemental de refondation de l'école commence par l'école primaire. L'État a décidé le retour à la semaine de 4,5 jours en privilégiant le mercredi matin soit en septembre 2013, soit à la rentrée 2014. La journée sera moins chargée mais pas forcément moins longue car si l'option retenue est une limite de 5 heures de cours par jour, les enfants ne finiront pas à 15h30. Le gouvernement promet de les garder jusqu'à 16h30. Ce temps sera éducatif : sur quatre heures par semaine, 2h30 seront consacrées à l'aide aux devoirs assumée par l'éducation nationale et 1h30 à des activités péri-scolaires donc du ressort de la commune. Le ministre a parlé d'un fonds de péréquation pour aider les écoles les plus en difficultés. À suivre donc. Dès le vote de la loi (en janvier ?) et pour éventuellement être prêt à la rentrée 2013, je propose donc aux deux conseils d'école une réunion de travail à ce sujet, une réunion commune.

En 2012, nous avons commencé à étoffer les effectifs des Soldats de France. C'est important pour les anciens combattants mais aussi pour la commune dans le respect du devoir de mémoire. Michel Mortelette, Adrien Desbiens, Sarah Chamot et moi même avons signé notre engagement. A vingt ans, je reconnais que je n'y aurais jamais pensé. Je demande à tous les kerfounois(es) de faire un pas vers Marcel Chapel président des anciens combattants à ce sujet. Le reste, il s'en occupera, n'est ce pas Marcel ?

Nous avons convenu, lors de la saint Barbe, de mettre en avant le recrutement de nouveaux pompiers. Nous accueillons cette année l'arrivée de Régis Pedrono que je tiens à saluer pour son engagement citoyen, et deux jeunes sapeurs pompiers de Naizin : Clément Robic et A Bothua. Vu la baisse des effectifs, avec Sarah, chef de centre et Jean Pierre Guillory nous allons sélectionner les personnes susceptibles de s'engager, leur écrire personnellement et organiser une porte ouverte pendant le premier semestre pour les inciter à franchir le pas. Nous comptons sur les anciens sapeurs pompiers pour nous aider dans cette démarche. Je ne doute pas de leur implication.

Nous présentons presque chaque mois dans le bulletin municipal et sur le site de la commune nos interrogations, nos souhaits et nos actions. Par l'intermédiaire du site communal, votre mairie est ouverte 24 H sur 24. Vous avez une boîte aux lettres sur le bandeau à votre disposition pour nous faire remonter les remarques que vous jugez nécessaire. Vous savez que je préfère les écrits. Je vous rappelle notre principe: Ces remarques ne sont pas des critiques mais des informations utiles pour l'efficacité du service public communal. Ma permanence est fixée le samedi matin.

Pontivy communauté exerce les compétences économiques et touristiques, la collecte des déchets depuis de nombreuses années. Ces services sont maintenant bien établis. Les communes de Pontivy Communauté ont transféré de nombreuses compétences dans ce mandat. Un certain nombre de ces compétences n'était pas exercé par notre commune : le relais des assistantes maternelles, la crèche collective, le très haut débit, le transport collectif, la politique du logement, la protection de l'environnement, les actions en matière de santé...

D'autres ont été prises en charge par la communauté purement et simplement : la fourrière animale, les subventions à certains organismes administratifs (CAUE, Sécurité routière, Mission locale, Pays de Pontivy)

Certaines compétences exercées maintenant par la communauté permettent à la commune de disposer de l'ingénierie nécessaire face à la complexité de plus en plus importante de nos métiers : l'eau et l'assainissement.

Mais c'est vrai, les effectifs communaux n'ont pas particulièrement baissé. J'entends souvent ce reproche quelque fois simpliste. Même si sur notre commune, notre pourcentage frais de personnel par habitant est particulièrement faible : 30 % pour une moyenne nationale de 42 % pour les communes de notre strate. Nous avons proposé aux agents une rémunération complémentaire sous forme de bonification continue et d'indemnité basée sur la qualité de service. La mutualisation a plutôt servi à proposer à la population du territoire de nouveau service, demandé, parfois exigé. Je suis convaincu que le binôme commune et intercommunalité est dorénavant indispensable pour mieux répondre à vos attentes.

Nous ne parlerons pas des élections municipales. C'est encore le temps du travail et non des discussions sur les projets respectifs. Par contre, pour les personnes qui souhaitent s'engager, je leur propose une réunion de formation et d'information en septembre en présence des conseillers actuels volontaires, Jean Paul en autre était partant, qui souhaitent faire partager leur expérience. Il me semble très important que le futur conseiller municipal et communautaire soit correctement informé avant son engagement. Certains d'entre vous doivent prendre leur responsabilité en affichant leur désir. Nous voulons vous aider dans cette magnifique volonté de servir. L'objectif est d'expliquer le fonctionnement de la commune avec l'organisation d'un conseil municipal, des commissions, de détailler les règles financières des budgets, de préciser le fonctionnement de Pontivy Communauté et de l'exercice des compétences transférées, de balayer l'environnement administratif de la commune et le rôle du Pays de Pontivy, du syndicat d'électrification, du syndicat de la Vallée du Blavet, du Conseil Général, du Conseil Régional, de l'état.... Vous voyez, je pense qu'un candidat formé avec l'aide des anciens sera de ce fait opérationnel et agira en pleine connaissance de cause. La compétence et l'intérêt général doit être messieurs et mesdames les électeurs les premiers critères de votre choix futur. Pour information, la loi électorale des élections municipales en mars 2014 n'est pas encore définitive. Les interrogations se portent sur les listes complètes ou pas, sur la parité pour les plus de 500, 1000, 1500 ou 2000 habitants, sur la désignation des conseillers communautaires.

C'est avec plaisir que le conseil municipal vous invite au verre de l'amitié et vous renouvelle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Parlons peu, parlons bien : bonne année, bonne santé. Il est l'heure de se restaurer. Sustainons nous

Merci à Ian et son équipe.